

QUINCY-SOUS-SENART

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ooooo

OBJET : N° 9

Adhésion au CEREMA

date de convocation :

3 février 2023

date d'affichage :

3 février 2023

Nombre de Conseillers
en exercice : 29

Nombre de présents : 22

Nombre de votants : 28

Absent excusé : 1

L'an deux mille vingt-trois, le vendredi dix février à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Quincy-sous-Sénart, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'hôtel de ville, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de son Maire,

ETAIENT PRESENTS : Mme Christine GARNIER, **Maire**

M. Pascal ODOT, Mme Michelle GABIGNON, M. Cyril PICARD, M. Jacky GERARD, Mme Acacia GAROU, Mme Danielle COUVREUX, **Adjoins au Maire,**

M. Fred CICOFRAN, Mme Brigitte HERVY, Mme Sylvana BONAMICO, Mme Aude FROMENT, Mme Angeline NKUINGA (arrivée point 3), Mme Djamila ZERROUKI, M. Pierre-Michel FELICIAGGI, M. Sylvain TESSIER, Mme Carine FROGER, M. Frédéric FOVET, M. John ROSE, Mme Stéphanie NUNES, M. Nicolas GATTI, Mme Véronique MESSIE, Mme Najia BENRAMDANE, **Conseillers municipaux.**

ONT DONNE PROCURATION :

Mme Marie DELAROCHE	à	Mme Christine GARNIER
M. Marc NUSBAUM	à	M. Jacky GERARD
Mme Jacqueline GAILLARD	à	Mme Danielle COUVREUX
M. Fabien FOURNIER	à	M. Pierre-Michel FELICIAGGI
Mme Latifa DJELOUAH	à	Mme Najia BENRAMDANE
M. Florian BOIVERT	à	Mme Véronique MESSIE

ABSENT EXCUSE : M. Kamel LEBAL

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Danielle COUVREUX

Objet n°9 : Adhésion au CEREMA

VU l'avis favorable de la commission « Finances, ressources humaines et marchés publics » qui s'est réunie pour l'examen de ce point le 27 janvier 2023.

CONSIDERANT l'intérêt pour la commune d'adhérer au Cerema lui permettant notamment :

- de s'impliquer et de contribuer à renforcer l'expertise publique territoriale
- de disposer d'un accès privilégié et prioritaire à l'expertise du Cerema
- de bénéficier d'un abattement de 5 % sur ses prestations
- de rejoindre une communauté d'élus et d'experts et de disposer de prestations spécifiques

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé de Madame le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention à intervenir avec le CEREMA

AUTORISE Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tout document y afférent

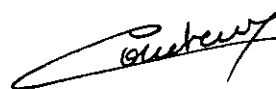
Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,



Christine GARNIER

Le secrétaire de séance



Danielle COUVREUX